



Savigny-le-Temple, le 18 janvier 2022

ÉTABLISSEMENT PUBLIC
D'AMÉNAGEMENT DE SÉNART

Direction Générale
AD/vd – 2022 /007

VOEUX 2022

ITW Marie-Line PICHERY

La ville nouvelle de Sénart qui a débuté en 1973 aborde l'âge de la maturité.

1] Pendant très longtemps, l'établissement public à créer des nouveaux lotissements des nouvelles zones d'activités sur des terres agricoles.

Aujourd'hui nous avons évolué. Evolué d'abord parce que la consommation des terres agricoles est devenue un enjeu environnemental auquel nous devons répondre.

C'est le sens même de ce qui s'est passé sur Savigny-le-Temple avec ce premier quartier en reconstruction de la ville sur la ville, tel que nous avons pu le découvrir au Miroir d'Eau.

Des commerces de proximité, des appartements en accession à la propriété, en locatif libre et en locatif social. L'idée est que des populations différentes puissent se croiser sur un même lieu, que des commerces différents puissent être complémentaires et apporter une vie de quartier, une véritable mixité sociale et une mixité fonctionnelle.

L'établissement public reconstruisait la ville sur la ville, c'était un enjeu nouveau, un enjeu qui a été réussi.

2] L'établissement public c'est aussi le développement économique.

Le développement économique il est essentiel pour notre territoire car il permet aux habitants de pouvoir travailler à côté ou près de chez eux, il permet aussi à notre territoire de se développer par rapport à la petite couronne et par rapport à la capitale.

Un certain nombre d'entreprises dont les noms sont connus au niveau national et international sont venues s'implanter sur nos zones d'activités.

Le développement économique c'est aussi le développement sanitaire et social tel que nous le connaissons à Savigny-le-Temple avec l'arrivée des ailes déployées, une structure qui permettra d'accompagner les personnes atteintes de troubles psychiatriques et de troubles mentaux nous savons aujourd'hui que

nous sommes déficitaires dans notre pays par rapport à ce genre de structure donc nous sommes particulièrement ravis de pouvoir les accompagner sur notre territoire et de pouvoir faire découvrir que le développement économique c'est aussi le développement sanitaire et social.

L'important pour l'établissement public de Sénart c'est aussi pouvoir étendre son rayonnement et pouvoir aller au-delà des frontières de Sénart, c'est l'objectif du Clos Saint Louis à Dammarie-les-Lys où nous commençons vraiment à mettre en forme, ce que peut être l'avenir de cette friche extrêmement importante.

3] Alors comme vous le voyez l'établissement public de Sénart il est à multiples facettes.

Ce sont des hommes et des femmes qui, au quotidien, travaillent, accompagnent le développement d'un territoire, accompagnent les idées des élus et surtout les mettent en forme.

Je ne peux en tant que présidente simplement que remercier toutes ces personnes qui au quotidien travaillent, qui depuis deux ans comme toutes les entreprises ont eu des difficultés à pouvoir se rendre sur leur lieu de travail. Il a fallu changer l'organisation réfléchir à un management différent sur cette structure de quasiment 50 employés.

Nous avons su traverser 50 ans, 50 ans de modifications extrêmement importantes au niveau de la société aujourd'hui c'est un territoire qui a pris place, un territoire qui est reconnu, un territoire qui compte et un territoire qui apporte une réponse aux difficultés qui sont rencontrés en termes d'aménagement et de développement sur la petite couronne et sur paris intra-muros.

L'établissement public d'aménagement forcément évoluera, il subira très certainement des mutations, mais il devra savoir répondre aux demandes de la société, à l'évolution et à la transition écologique qui sera forcément la base de nos réflexions à venir en matière de développement de l'habitat et développement économique.

Nous serons présents aux côtés des élus, pour construire, pour élaborer, pour aménager le territoire de demain car nous avons encore beaucoup à donner au sud de la région parisienne.

Alors à tous une très belle année, très belle année 2022 et à très bientôt pour se retrouver comme le dit la formule en présentiel.